

Toulouse, le 10/09/2024

Thème : **LA FORMATION DES DIRIGEANTS DE LA VIE ASSOCIATIVE 2024/2025**

Le plan de formation des dirigeants proposé par la Ligue Occitanie Rugby s'adresse aux dirigeants qui assurent des fonctions administratives ou fonctionnelles au sein de leur club.

L'objectif est de répondre aux attentes individuelles des dirigeants bénévoles et leur permettre d'acquérir et développer les connaissances et compétences nécessaires pour créer, diriger, gérer, administrer et mener leurs activités de façon sereine.

Les neuf thèmes proposés sont issus de la consultation réalisée auprès des clubs entre le mois de juillet et le mois d'août 2024.

Les formations auront lieu chaque deuxième mardi de chaque mois en visioconférence entre 18H30 et 19H30 (45 minutes de présentation et 15 minutes de question). Une riche documentation sera communiquée à chaque participant dûment inscrit.

Le plan de formation des dirigeants vous permettra d'aborder la formation des dirigeants de votre club dans, nous l'espérons, les meilleures conditions possibles.

Dates	Thèmes
Ma 24 septembre 24	La recherche de financements privés (Sponsoring et mécénat) et « La petite Sponso »
Ma 15 octobre 24	Les fonctionnalités d'OVAL-E
Ma 19 novembre 24	La recherche de financements publics (subventions) et les différents types de subventions possibles
Ma 10 décembre 24	Comment indemniser un éducateur/entraîneur ? Comment indemniser un joueur ?
Ma 21 janvier 2025	La responsabilité du joueur de rugby sur le terrain. Comment prévenir et enrayer les phénomènes d'incivilités et de violences dans les stades ?
Ma 11 février 2025	La valorisation comptable des bénévoles et du bénévolat
Ma 18 mars 2025	Savoir construire sa demande de subvention de l'ANS
Ma 29 avril 2025	Concevoir et mettre à jour ses statuts et son règlement intérieur
Ma 13 mai 2025	Comment préparer, organiser et animer l'Assemblée Générale de mon club ?

PRESENTATION DES FORMATIONS PROPOSEES EN DISTANCIEL

Thème n° 01

La recherche de financements privés (Sponsoring et Mécénat)

Mardi 24 septembre 2024 / animateurs : Claude Soutadé/Benjamin Collet
« **Si vous devenez mon sponsor, vous bénéficierez d'une déduction fiscale de 60% de votre don** ». Si vous avez déjà dit ou écrit ça, une petite révision s'impose, car c'est tout simplement faux !

Avec « LA PETITE SPONSO », Benjamin Collet vous proposera une stratégie de financement **INNOVANTE** accessible pour tous les clubs sans exception. Comment aider les clubs à développer leurs recettes et leurs partenaires privés ?
Comment renforcer les avantages offerts aux licenciés et à leurs proches ?

Thème n° 02

Les fonctionnalités d'OVAL-E

Mardi 15 octobre 2024 / animatrice :

Plongez vous dans les méandres de l'utilisation d'OVALE-E avec les compétences de la Ligue Occitanie Rugby. Cette initiation s'adresse aux administrateurs des clubs et devraient permettre à n'importe quel novice qui découvre OVAL-E une meilleure prise en main du système de l'outil administratif de la FFR.

Thème n° 03

La recherche de financements publics (subventions) et les différents types de subventions possibles

Mardi 19 novembre 2024 / animateur : Claude Soutadé

Comment éviter le rejet d'une demande de subvention publique ((club, département, région, Agence Nationale du Sport (ANS)).

Objectifs visés :

- Créer un compte ASSO condition indispensable pour percevoir des subventions publiques
- Connaître les conditions d'éligibilité à une subvention publique
- Comment prendre le train de l'économie sociale et solidaire porteuse de projets et de financements avec le développement d'une stratégie de "club à mission" dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Organisations.

Thème n ° 04

Comment indemniser un éducateur/entraîneur hors contrat de travail et dans le cadre de la loi ?

Comment indemniser un joueur hors contrat de travail et dans le cadre de la loi ?

Mardi 10 décembre 2024 / animateur : Claude Soutadé

Intérêt : Indemniser un joueur... Le sujet est tabou, forcément.

Indemniser un éducateur/entraîneur pas toujours évident.

Objectifs visés :

- Connaître les conditions de rémunération des joueurs, des éducateurs, des entraîneurs hors contrat de travail et dans le cadre de la loi.
- Comment pallier aux rémunérations masquées ?

Thème n ° 05

La responsabilité du joueur de rugby sur le terrain.

Comment prévenir et enrayer les phénomènes d'incivilités et de violences dans les stades ?

Mardi 21 janvier 2025 / animateur : Claude Soutadé/Laurent Sola

Outre les sanctions sportives prévues par les règlements de la F.F.R. et de la L.N.R. et pouvant aller de la suspension à la radiation, les fautes commises par les **joueurs de rugby** peuvent avoir des conséquences civiles et pénales que la Ligue Occitanie Rugby tient à rappeler.

Les actes d'incivilités (insultes - outrages - propos racistes, sexistes, haineux, anti-LGBT, discriminatoires) - menaces - homophobie, etc.) et de violences dans les stades sont susceptibles d'engager la responsabilité juridique du club qu'il soit organisateur ou non.

En cas de violences perpétrées à l'occasion d'une rencontre, au-delà de la responsabilité juridique du club, il peut arriver qu'en plus, la responsabilité individuelle du président du club soit également recherchée.

Thème n ° 06

La valorisation comptable des bénévoles et du bénévolat

Mardi 11 février 2025 / animateur : Claude Soutadé

Intérêt : Trop peu d'association pratiquent la valorisation comptable, fiscale et sociale des bénévoles, faute souvent de savoir comment procéder (Abandons de frais et don aux œuvres sous Cerfa ente autres).

Pourquoi et comment valoriser le bénévolat ?

Objectifs visés :

- Comment mettre en place l'abandon de remboursement de frais ?
- Comment comptabiliser le temps passé par les bénévoles au sein de votre club (contribution volontaire en nature) ?
- Comment faire apparaître le bénévolat dans les comptes de votre club ?

Thème n ° 07

Savoir construire sa demande de subvention de l'Agence Nationale du Sport (ANS)

Mardi 18 mars 2025 / animateur : Claude Soutadé

Comment éviter le rejet de la demande de subvention de l'Agence Nationale du Sport (ANS).

Objectifs visés :

- Créer un compte ASSO condition indispensable pour percevoir des subventions publiques
- Connaître les conditions d'éligibilité à une subvention de l'Agence Nationale du Sport (ANS).
- Présentation du dossier de demande de la subvention émanant de l'Agence Nationale du Sport (ANS)

Thème n ° 08

Concevoir et mettre à jour ses statuts et son règlement intérieur

Mardi 29 avril 2025 / animateur : Claude Soutadé

Ce sont bien les statuts qui font la loi au sein de votre club et c'est la raison pour laquelle vous devez vous demander si vos statuts ont bien tout prévu ?

Comment rédiger ou remettre à jour les statuts de votre club ?

Cette étape est cruciale, car elle détermine non seulement les règles de fonctionnement interne, mais agit également comme un véritable contrat entre les membres. Le processus permet de préciser des points clés comme les modalités d'adhésion, les pouvoirs des membres, et les conditions de modification des statuts, qui peuvent être simplifiées par l'adjonction d'un règlement intérieur.

Thème n ° 09

Comment préparer, organiser et animer l'Assemblée Générale de votre club ?

Mardi 13 mai 2025 / animateur : Claude Soutadé

La préparation d'une assemblée générale est une étape cruciale pour le bon fonctionnement d'une association. Elle nécessite une approche méthodique et structurée afin d'assurer la participation active des membres et d'atteindre les objectifs fixés. Cet événement, souvent chargé d'enjeux, doit être organisé de manière à favoriser les échanges, la prise de décision et la cohésion au sein des équipes. Une bonne préparation permet non seulement de clarifier les sujets à aborder, mais aussi de garantir que chaque membre se sente impliqué et heard. Avec ce thème, nous allons explorer les étapes essentielles à suivre pour organiser une assemblée générale efficace et productive.

PRESENTATION DES FORMATIONS PROPOSEES EN PRESENTIEL

Ces différentes Formations, d'une durée de 7 heures chacune (samedis de 9h00 à 17h00), en présentiel, sont animées par des experts, des intervenants extérieurs spécialistes des thèmes abordés ; et ce dans un état d'esprit fait de bienveillance, de partages d'expériences et de bonnes pratiques.

Il est important de noter que la Ligue Occitanie Rugby prend en charge les frais de restauration et les coûts pédagogiques. La Ligue encourage donc vivement l'ensemble de ses dirigeants à participer à ces formations.

Nous proposons aux Comités Départementaux qui le souhaitent d'accueillir ce type de formation. Pour cela, il faut et il suffit que le CD nous trouve une salle.

Nous vous proposons les thèmes suivants :

- **La responsabilité du club et de ses dirigeants** (prioritaire)
- Comment recruter, fidéliser et gérer les bénévoles de votre club ?
- Savoir mener des réunions courtes mais efficaces
- Savoir rédiger une demande de subvention (FDVA2 - ANS - Locale - Départementale - Régionale)
- Utiliser des outils pour gagner du temps .